

Descriptif des enseignements Maîtrise universitaire en Droit

05.01.19/RBd

Aménagement du territoire et police des constructions

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay / Mes Thibault Blanchard, Raphaël Mahaim et Marc-Olivier Besse, chargés de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours d' Aménagement du territoire et police des constructions traite des thèmes suivants : Fondements constitutionnels et garantie de la propriété – Evolution de l'aménagement du territoire-Planification directrice et d'affectation- Procédure de permis de construire et normes de police des constructions – La protection du patrimoine (monuments, nature et sites - Contributions de plus-value et de moins-value- Expropriation formelle et matérielle.

Advanced International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (dispensés en anglais)

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Travaux écrits/Evaluation
Description	Today, international law regulates almost every field of human activity, including your last trip abroad, the food you eat or the health-care you receive. Even if you plan to practice law at a local level, you will be confronted with international law in one form or another. This course pursues two goals. First, the course allows you to deepen your knowledge of public international law and to reflect on the current state of the international legal system. Second, this course provides an advanced and comparative introduction to the complex relationships between international and domestic legal systems. We will analyse doctrinal positions, as well as the various ways in which sources of international law enter domestic legal systems and how these sources are interpreted, applied and contested domestically. Students are expected to have (or independently acquire) a solid knowledge of international law prior to the start of the course.

Analyse économique du droit

Prof. en charge du cours	Prof. Laurent Bieri
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps (ne sera pas dispensé au printemps 2019)
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	L' analyse économique du droit est la discipline qui examine les effets des règles de droit sur le comportement des justiciables au moyen de méthodes développées par des économistes. Ce cours présente les principaux acquis de cette discipline à l'aide d'exemples tirés des principales branches du droit (droits réels, droit de la responsabilité civile, droit des contrats, droit pénal, droit de la propriété intellectuelle, etc.)

Arbitrage en droit du sport

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Mme Despina Mavromati, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours aborde la structure et les particularités de la procédure arbitrale devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), la jurisprudence du Tribunal fédéral suisse en matière des recours contre les sentences arbitrales du TAS et les différents aspects du contentieux international en matière de droit du sport. Le cours présente également le système de résolution de litiges au sein des fédérations internationales, notamment en matière de football et de dopage, mais aussi le système des Chambres TAS Ad Hoc durant les Jeux Olympiques. Le cours se donne en français mais la documentation (notamment la jurisprudence du TAS traitée et analysée durant le cours) est principalement en anglais.

Concours juridiques

Voir les descriptifs sur le site de l'Ecole de Droit, sous la page dédiée aux concours juridiques

Contentieux international

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2019, puis en Automne 2021
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Ce cours est principalement destiné à des étudiants du Master en droit et fait partie des enseignements des mentions Droit du contentieux et Droit international et comparé. Il est consacré à une analyse approfondie des règles du contentieux international, notamment dans le domaine commercial. A l'aide de nombreux exemples, il traitera avec une approche transnationale et comparative de questions liés aux contentieux devant des tribunaux étatiques (tels que la compétence internationale, la litispendance, le forum non conveniens, les anti-suit injunctions, les class actions et autres formes d'actions de groupe, l'entraide judiciaire internationale en matière civile, la reconnaissance et l'exécution des décisions). Le cours se donnera en français (avec une partie de la documentation en anglais).

Contract drafting (cours dispensé en anglais)

Prof. en charge du cours	Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	Cours bloc, dates à annoncer
Examen	Ecrit
Description	The objective of this class is to familiarise students with the art and challenges of drafting agreements in international commerce. Besides presenting the different methods and techniques, the class wants to raise awareness of possible pitfalls in contract drafting. Students will study contract templates containing various clauses that feature typically in international commercial agreements and assess their functions. They will look at disputes that have arisen from ambiguously formulated clauses and analyse how courts have dealt with them. After the class, students should be able to recognise deficient clauses and draft litigation-proof clauses themselves.

Cours en allemand, dispensés par la Chaire de Droit allemand

Semestre	Semestrialisés sur l'automne ou le printemps
Description	Voir les informations sur le site de la Chaire de Droit allemand de l'UniL

Droit administratif approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours est destiné à approfondir les connaissances de base en Droit administratif et abordera notamment : la notion de tâche de l'Etat et de service public ou universel, l'organisation de l'Etat (son évolution, avec la décentralisation, la privatisation) et les différentes formes de collaboration entre l'Etat et les particuliers ; les aspects liés au patrimoine de l'Etat (domanialité, modes d'acquisition, expropriation); le cours consacre par ailleurs une part importante à la responsabilité de l'Etat dans les actes de police, comme dans les actes de surveillance d'activité privées, ou dans le contexte des statuts spéciaux (responsabilité organisationnelle).

Droit aérien

Prof. en charge du cours	M. Francis Schubert, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le Droit aérien couvre l'ensemble des questions aéronautiques de droit public ou privé, international ou suisse. Il traite ainsi du statut des aéronefs, de la gestion de l'espace aérien, des aéroports et des compagnies aériennes. Il aborde en particulier les questions de responsabilité, d'environnement et de libéralisation du transport aérien.

Droit américain (cours dispensé en anglais)

Prof. en charge du cours	Mme Karen Druckman, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le Droit américain se veut une introduction au système de droit américain. Y sont traités certains aspects du droit constitutionnel (1er, 4ème, 5ème Amendements), du droit pénal substantif et procédural, du droit commercial, de la responsabilité civile, de la procédure civile.

Droit bancaire

Prof. en charge du cours	Prof. Carlo Lombardini
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Droit bancaire public et privé (organisation et réglementation applicable aux banques et droit des contrats bancaires).

Droit constitutionnel comparé

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2019, puis en Automne 2021
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit constitutionnel comparé propose aux étudiants d'examiner parallèlement les textes constitutionnels de divers pays et la jurisprudence y relative. L'accent est mis sur la justice constitutionnelle et la protection des droits fondamentaux. Le droit constitutionnel des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne fait l'objet d'une analyse particulière ; d'autres Etats sont ponctuellement pris en compte. Diverses thématiques (droit à la vie, liberté religieuse, liberté d'expression, etc.) sont abordées dans une optique comparative.

Droit de l'arbitrage

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps, une année sur deux. Ce cours sera dispensé au Printemps 2019, puis Printemps 2021
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Dans la pratique des affaires, l' arbitrage a une importance croissante comme moyen de résolution de litige alternatif à la justice étatique. La Suisse a joué, en matière d'arbitrage, un rôle pionnier et plusieurs personnalités importantes ont contribué, à Lausanne, au développement et au rayonnement de la culture arbitrale. Ce cours a pour but de renouer avec cette tradition et de contribuer à stimuler l'intérêt pour l'arbitrage auprès des générations de juristes à venir. En combinant des cours ex cathedra avec l'analyse d'arrêts, il vise à familiariser les étudiants avec les principaux aspects de cette branche, au croisement entre la procédure civile et le droit international privé. L'accent sera notamment sur l'arbitrage commercial international.

Droit de l'énergie en droit suisse et en droit de l'Union européenne

Prof. en charge du cours	Prof. Etienne Poltier / M. Raphaël Born, chargé de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Politiques suisse et européenne de l'énergie sont étroitement imbriquées ; elles sont d'ailleurs toutes deux à la croisée des chemins (faut-il sortir du nucléaire et comment ?). Le cours prend donc l'option de traiter, dans une large mesure en parallèle, le droit suisse et le droit de l'Union. S'agissant du droit suisse, il s'intéresse d'abord à la production et au transport d'énergie (en clair, comment réaliser les installations nécessaires ; cela va des panneaux solaires aux centrales nucléaires, en passant par les lignes électriques). Il traite ensuite des règles, encore peu mystérieuses en l'état, régissant le marché de l'énergie (électricité et gaz). La seconde partie, consacrée au droit européen débute par une présentation historique de la construction de l'Europe de l'énergie. Puis elle s'attache principalement à la régulation des marchés (intérieurs) de l'électricité et du gaz. Le cours aborde enfin la politique extérieure de l'Union européenne en matière d'énergie ; ce sera l'occasion de voir également de quelle manière la Suisse et ses voisins peuvent construire une relation plus étroite dans ce domaine.

Droit de l'environnement

Prof. en charge du cours	Prof. Anne-Christine Favre
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le caractère dynamique du Droit de l'environnement implique une interrelation entre de nouvelles réalités scientifiques et des solutions à trouver au plan législatif. Guidé par certains principes qui lui sont propres, il est ancré dans le droit administratif mais tend aussi à intégrer des stratégies "indirectes" liées au marché et aux comportements. Par ailleurs, compte tenu du caractère transfrontalier de la plupart des problèmes d'environnement, une importance croissante revient aux solutions supranationales et internationales. Le cours examinera ces questions par thèmes qui pourront varier d'une année à l'autre, avec un aperçu comparatiste.

Droit de l'immobilier

Prof. en charge du cours	M. Thierry Dubois, Professeur associé
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit de l'immobilier est à la croisée des droits réels et du droit des obligations. Il traverse, sous un angle pratique, tous les domaines de droit privé liés à l'immobilier (y compris en relation avec le droit matrimonial et successoral). Il est divisé en cinq grands chapitres : 1) le bien immobilier (Registre foncier, propriété, servitudes) ; 2) la propriété par étages ; 3) le rapport avec les tiers (droit de voisinage, restrictions au droit de propriété, responsabilité du propriétaire) ; 4) la transmission du bien immobilier (vente, donation, acquisition par des étrangers) ; 5) le financement et la gestion du bien immobilier (gages immobiliers, financement au moyen des avoirs de prévoyance, courtage, expertise).

Droit de la concurrence suisse et européen

Prof. en charge du cours	Prof. Vincent Martenet / Prof. Andreas Heinemann
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit suisse et européen de la concurrence porte sur les fondements juridiques de l'économie de marché. Le droit des cartels tend à supprimer des restrictions injustifiées de la concurrence et garantit l'existence ainsi que l'efficacité de la concurrence. Le droit de la concurrence déloyale vise, pour sa part, à maintenir la loyauté de la concurrence en interdisant certains comportements. Au cœur du volet suisse du droit de la concurrence figurent la loi sur les cartels (LCart) d'une part, et la loi contre la concurrence déloyale (LCD) d'autre part. En outre, le cours traitera notamment de la loi sur le marché intérieur (LMI) et de la loi concernant la surveillance des prix (LSPr). Comme le droit suisse est fortement influencé par celui de l'Union européenne, la moitié du cours se rapportera au droit européen de la concurrence. Une telle ouverture est d'autant plus importante que les entreprises suisses sont directement soumises au droit européen dès qu'elles sont actives dans l'Union européenne.

Droit de la consommation

Prof. en charge du cours Prof. Anne-Christine Fornage

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 3

Examen Oral

Description Le cours de **Droit de la consommation** débute par une présentation de l'ascension de cette branche du droit depuis le siècle dernier. Il se poursuit par l'étude des principaux contrats mettant en relation consommateurs et professionnels. Une partie du cours est consacrée au droit de la sécurité et de la responsabilité du fait des produits. Il est également question de la résolution judiciaire comme extrajudiciaire des litiges de consommation. L'angle d'analyse est essentiellement suisse. Une place particulière est toutefois laissée au droit comparé, notamment au droit de l'Union européenne, au vu de son influence indéniable sur le droit helvétique.

Droit des assurances privées

Prof. en charge du cours Prof. Vincent Brulhart

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours de **Droit des assurances privées** débute par une présentation historique et un aperçu des fondements techniques et actuariels, ainsi que de certaines délimitations importantes, notamment à l'égard des assurances sociales. La surveillance étatique de l'activité d'assurance fait l'objet d'un chapitre, et la nouvelle loi sur cet objet y est commentée. En droit privé, le cours aborde le contrat d'assurance et ses modalités essentielles. Il se termine par un aperçu de la réassurance et de l'activité internationale d'assurance. Le cours est fondé sur un enseignement théorique, ainsi que sur des articles de presse, des cas de la pratique et de la jurisprudence ; il fait des liens avec le droit de la responsabilité civile.

Droit des assurances sociales

Prof. en charge du cours Prof. Bettina Hummer

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Le cours **Droit des assurances sociales** traite des domaines non abordés en Bachelor : le droit social européen ainsi que la coordination entre la sécurité sociale et la responsabilité civile. La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.

Droit des étrangers

Prof. en charge du cours Prof. Minh Son Nguyen

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Un cours de **Droit des étrangers** traite de la présence des étrangers en Suisse, avec ou sans exercice d'une activité économique, ou encore au titre de regroupement familial. Il analyse les régimes suivants : 1) Régime juridique applicable à tous les étrangers (LEtr) ; 2) Régime spécial des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes ; 3) Régime spécial du droit d'asile (Conv. de Genève, LAsi). Il traite enfin des droits politiques et du droit de la nationalité.

Droit des marchés publics

Prof. en charge du cours	Prof. Etienne Poltier
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps, une année sur deux. Ce cours sera dispensé au Printemps 2019, puis en Printemps 2021.
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit des marchés publics traite des thèmes suivants : Cadre général (articulation avec le droit de la concurrence) et les sources nationales et internationales / Pouvoir adjudicateur et marchés publics (notion, catégories, valeur) / Les procédures de soumission / La protection juridique.

Droit des obligations approfondi

Prof. en charge du cours	Prof. Ariane Morin
Crédits ECTS	6
Semestre	Cours dispensé un semestre sur trois. Ce cours sera dispensé en Automne 2019, puis au Printemps 2021
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit des obligations approfondi s'inscrit dans la suite des cours de droit des obligations donnés dans le cadre du Bachelor en droit suisse. Ce cours est consacré aux ensembles de contrats, c'est-à-dire à la façon dont des parties combinent différents contrats pour atteindre un objectif commun (ex: contrats complexes; chaînes de contrats ; réseaux de contrats). Ce phénomène très important dans la vie des affaires est étudié à l'aide des notions acquises en Bachelor (p. ex. la détermination du régime juridique des contrats innommés, ou la substitution), qui sont si nécessaire approfondies. Le cours mêle analyse théorique et étude de cas pratiques.

Droit des relations Suisse-Union européenne

Prof. en charge du cours	Prof. Francesco Maiani
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Ce cours aborde les relations entre la Suisse et l'Union européenne ainsi que les différentes manières dont le droit de l'UE influence le droit suisse. Sa première partie traite des relations entre la Suisse et l'UE, et plus largement entre l'UE et ses voisins, d'un point de vue historique, politique et juridique. Les principaux accords Suisse-UE sont ensuite analysés d'un point de vue juridique. Enfin, le cours aborde la pratique riche et variée de la « reprise autonome » du droit UE par la Confédération. A travers le cours, la problématique de l'application « euro-compatible » du droit suisse fait l'objet d'une attention particulière.

Droit des télécommunications

Prof. en charge du cours	M. Stéphane Bondallaz, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Pas d'Internet sans télécommunication électronique de l'information ! Le Droit des télécommunications constitue ainsi de fait l'un des éléments de base du régime juridique des technologies de l'information. Le cours présente les fondements et les aspects essentiels de la régulation des réseaux et des services de télécommunication. Il s'attache principalement au droit suisse et international des télécommunications, tout en se référant si nécessaire à d'autres droits (en particulier le droit européen). Il vise tant que faire se peut à «éclairer» le droit au regard des enjeux techniques, économiques et sociétaux que sous-tendent les télécommunications et à aborder des questions actuelles comme la neutralité des réseaux ou le déploiement de la fibre optique.

Droit du commerce international

Prof. en charge du cours	Mme Karen Topaz Druckman, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Ce cours est consacré à l'approfondissement du point de vue comparé de quelques sujets actuels du Droit du commerce international en mettant l'accent sur la vente internationale de biens. Seront d'abord étudiés le régime des contrats internationaux, du point de vue du droit international privé comparé (LDIP suisse, Convention de Rome, Common Law), du droit civil comparé, et du droit uniforme (conventions internationales de droit uniforme, Principes UNIDROIT et Principes européens de droit des contrats). Par la suite, on étudiera quelques aspects du droit de la concurrence et du droit des sociétés comparé. Pour terminer, on abordera le sujet d'autres formes de commerce transfrontalier. Ce cours est conseillé aux étudiants qui souhaitent participer à la Vienna Moot Court on International Commercial Arbitration (renseignements auprès du Prof. Bonomi)

Droit du travail

Prof. en charge du cours	Prof. Rémy Wyler
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Droit du travail Master s'inscrit en complément du cours de droit social Bachelor. Dans le cadre du cours Master, sont examinés de manière approfondie le contrat de travail en droit privé, la participation des travailleurs, les licenciements collectifs, les transferts d'entreprise, les conventions collectives de travail, le détachement des travailleurs, la protection des travailleurs prévue par le droit public (loi sur le travail), l'égalité entre femmes et hommes. Quelques aspects de procédure sont traités de manière à montrer comment mettre en œuvre ses droits. Il est tenu compte de l'influence du droit européen. Une place est également donnée aux nouveaux problèmes liés à la digitalisation de la gestion de certaines activités. Une grande place est donnée aux aspects pratiques et à l'interactivité avec les étudiants, qui sont amenés à présenter la résolution de cas lors de chaque cours

Droit et éthique de la profession d'avocat

Prof. en charge du cours	Me Jérôme Bénédicte, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le cours de Droit et éthique de la profession d'avocat a été mis en place à la suite d'un accord passé avec l'Ordre des avocats vaudois. Il porte sur l'étude des règles légales (LLCA, LPAV, etc.) et déontologiques (Code suisse de déontologie, etc.) régissant la profession d'avocat, ainsi que de la jurisprudence rendue dans ce domaine. L'accent sera mis sur les obligations professionnelles de l'avocat (secret professionnel, indépendance, etc.), tout en traitant aussi des droits fondamentaux de l'avocat. Les diverses activités de celui-ci seront également abordées, ainsi que les nombreuses questions liées à l'exercice de cette profession.</p> <p>Ce cours est proposé aux étudiants régulièrement immatriculés à l'UNIL, en vue de l'obtention d'une Maîtrise universitaire en Droit. Il est également ouvert aux avocats-stagiaires ou futurs avocats-stagiaires qui ne sont pas étudiants à l'UNIL et qui s'inscrivent en tant qu'auditeurs.</p> <p>L'admission aux examens d'avocat dans le canton de Vaud est subordonnée à la fréquentation de ce cours, ainsi qu'à la réussite de l'examen y relatif.</p>

Droit fiscal du patrimoine

Prof. en charge du cours	Prof. Yves Noël / M. Michel Monod, CC / M. Jean-Philippe Krafft, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours a pour objet de familiariser les étudiants avec le Droit fiscal du patrimoine. L'acquisition puis la gestion et enfin la cession du patrimoine sont étudiées dans toutes leurs conséquences fiscales. L'impôt sur les successions et les donations, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutation sont en particulier traités en suivant le fil rouge de la « vie » d'un patrimoine et de ses propriétaires successifs, au plan international également. Un séminaire mené par deux spécialistes du monde du notariat et de la banque complète, par le traitement interactif de ces pratiques, les notions de base transmises au cours. Ce cours est destiné aux étudiants intéressés par une carrière d'avocat-conseil en droit du patrimoine, de juriste de banques privées ou de family office, de fiscaliste en fiduciaire et de notaire ou à tout étudiant curieux des questions fiscales.</p>

Droit foncier rural

Prof. en charge du cours	M. Yves Nicole, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Le Droit foncier rural s'applique en principe à tous les bien-fonds situés hors de la zone à bâtir. La loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) règle notamment les transferts entre vifs et à cause de mort des biens immobiliers agricoles. Elle contient les règles de droit public et de droit privé et constitue une sorte de code de la propriété rurale. Des questions liées à l'aménagement du territoire et au bail à ferme agricole sont également examinées afin d'avoir une vue d'ensemble et de disposer d'une approche théorique qui peut être aisément mise en pratique, en particulier par les futurs notaires.</p>

Droit international de l'environnement

Prof. en charge du cours	Mme Juliette Voinov Kohler, chargée de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours est une introduction au Droit international de l'environnement qui vise à familiariser l'étudiant avec les principales caractéristiques et domaines d'un droit relativement jeune et particulièrement dynamique. Il présente les principales institutions, règles et particularités du droit international de l'environnement ainsi que les principaux régimes juridiques en vigueur au niveau mondial, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la protection de la couche d'ozone ou les déchets dangereux et substances chimiques. Ce cours abordera ces thématiques en prenant en compte les enjeux politiques de la protection de l'environnement.

Droit international économique

Prof. en charge du cours	Prof. Andreas Ziegler
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le cours de Droit international économique présente les grands concepts de l'ordre économique international. Il présente les institutions mondiales (OMC, CNUCED, FMI, BIRD, etc.) et régionales (OCDE, AELE, UE etc.). Il aborde les questions relatives au commerce des biens, au commerce des services, aux investissements, à l'ordre monétaire et au développement.

Droit international humanitaire

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	L'objectif du cours est de donner une vision d'ensemble du droit international applicable dans les situations de conflits armés. Dans sa première partie, le cours situe le Droit international humanitaire dans le droit international et présente les principes sur lesquels reposent le DIH ainsi que les situations dans lesquelles il s'applique (conflits armés internationaux ou non) et les problèmes d'applicabilité. Il aborde ensuite les grandes matières de ce droit, la distinction entre combattants et civils et leur protection, l'occupation, la conduite des hostilités et restriction de l'usage de certaines armes, l'assistance humanitaire et analyse les relations entre les droits de l'homme et le DIH. A travers des exemples concrets, le cours examine finalement les mécanismes conventionnels et non conventionnels de mise en oeuvre du droit applicable dans les situations de conflits armés et s'interroge sur le rôle que les différents acteurs y jouent, y compris les acteurs humanitaires.

Droit notarial

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Piotet
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le Droit notarial porte sur l'organisation du notariat, les devoirs et droits professionnels, ainsi que les formalités des actes authentiques et autres actes notariés.

Droit pénal économique

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	Le Droit pénal économique aborde dans une partie générale la question de la responsabilité pénale des divers acteurs économiques et quelques autres problématiques générales rencontrées couramment dans le cadre d'infractions financières. La partie spéciale de ce cours analyse les infractions complexes du code pénal commises dans un contexte économique.

Droit pénal humanitaire

Prof. en charge du cours	M. Damien Scalia, chargé de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	<p>Après la Seconde guerre mondiale ont été créés les deux Tribunaux militaires internationaux de Nuremberg et de Tokyo chargés de juger les criminels de guerre allemands et japonais. Ces tribunaux représentaient la réelle première consécration dans l'Histoire de la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes dits « les plus graves » et touchant la conscience de l'humanité, et ce indépendamment de la qualité officielle des criminels ou de leur position dans la hiérarchie de l'Etat. Il faudra néanmoins attendre 50 ans pour que soient créés les deux tribunaux <i>ad hoc</i> pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda et la Cour pénale internationale. Où en est-on aujourd'hui ?</p> <p>Après un bref historique de la matière, le cours de droit pénal humanitaire analysera les principes régissant les poursuites nationales des crimes internationaux (compétence universelle, principes de territorialité et de personnalité). Ensuite, seront étudiés : 1) les sources du droit international pénal, 2) le droit procédural des juridictions internationales pénales, 3) les responsabilités pénales individuelles, 4) la définition des crimes internationaux (violations des conventions de Genève et crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide et crimes d'agression), et enfin 5) les peines prononcées par les juridictions internationales pénales.</p> <p>Nous concluons notre enseignement par deux thématiques : 1) les liens de la discipline avec les relations internationales/la politique internationale et 2) une approche criminologique (notamment fondée sur les recherches que nous menons depuis plusieurs années auprès des personnes jugées par les juridictions internationales pénales).</p>

Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Heures/ semaine	2
Examen	Ecrit
Description	Voir descriptif sous l'enseignement de « Procédure pénale »

Fiscalité internationale

Prof. en charge du cours Prof. Robert Danon

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Ecrit

Description Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les règles du droit fiscal international et européen. La première partie du cours est consacrée au Modèle de Convention fiscale de l'OCDE dont s'inspirent aujourd'hui largement les conventions de double imposition (CDI) conclues par la Suisse et les autres Etats membres de l'OCDE.

Après une présentation des principes régissant leur fonctionnement, le cours se concentre sur l'application des CDI aux bénéficiaires des entreprises et aux revenus de leurs « stakeholders » (actionnaires, cadres etc.). Le cours offre ensuite un aperçu de l'application de l'art. 15 de l'Accord sur la Fiscalité de l'Épargne dans le cadre des distributions de bénéfice au sein du groupe. Last but not least, les développements récents concernant la politique suisse en matière d'entraide administrative sont examinés. A l'instar de l'approche suivie dans le cadre des autres enseignements de droit fiscal de master, chaque thème traité est illustré à l'aide de multiples cas pratiques et d'exemples de transactions internationales. Le cours est également enrichi par l'intervention ponctuelle de représentants de l'administration fédérale et/ou de l'industrie.

Les thèmes principaux du cours de **Fiscalité internationale** sont les suivants :

- Fonctionnement et application des CDI ; notions de résidence et de source en droit conventionnel
- Principes régissant la répartition et la compétence d'imposer les bénéfices des entreprises dans le cadre des CDI.
- Le principe de pleine concurrence et la problématique des prix de transfert au sein d'entreprises multinationales.
- Traitement conventionnel des revenus passifs (dividendes, intérêts et redevances) dans le cadre de relations bilatérales / triangulaires et usage abusif (« treaty shopping ») des CDI.
- Traitement conventionnel des rémunérations de cadres de l'entreprise (y compris les plans d'intéressement, etc.)
- Art. 15 de l'Accord sur la Fiscalité de l'Épargne
- Accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes et droit fiscal suisse
- Développements récents concernant l'entraide administrative en matière fiscale.

Fondements communs du droit européen

Prof. en charge du cours Prof. Hansjörg Peter

Crédits ECTS 3 ou 6 (en choix de trimestre ou en semestre complet)

Semestre Automne

Examen Oral

Description Les codes civils des pays du continent européen contiennent des règles créées par les juristes romains. Au XIXème siècle, lorsque les nations ont cherché à se doter d'un ordre juridique général et abstrait, c'est vers les travaux de l'empereur Justinien que se sont tournés les juristes occidentaux.

Ce cours, historiquement appelé « Exégèse des Pandectes », aujourd'hui **Fondements communs du droit européen**, permet de retrouver les racines romaines du droit privé suisse et des pays qui nous entourent ; et d'en étudier les différentes réceptions. Chaque cours est organisé autour d'un casus. Ceux-ci sont inspirés de jugements célèbres rendus sur des questions de principe du droit privé. Le cours cherche à stimuler le raisonnement juridique, l'argumentation et l'analyse des faits.

Fusions, acquisitions et régime des OPA

Prof. en charge du cours	Prof. Edgar Philippin
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Dans une première partie, le cours traite des restructurations d'entreprises, notamment par le biais de fusions, scissions, transformations et transferts de patrimoine. La seconde partie du cours traite du régime des offres publiques d'achat et d'échange, tel qu'il résulte de la LIMF et de la réglementation accessoire.

Histoire des institutions et des idées politiques

Prof. en charge du cours	Prof. Sandrine Baume
Crédits ECTS	3
Heures/ semaine	Automne
Examen	Ecrit
Description	Le cours d'Histoire des institutions et des idées politiques offre aux étudiants une réflexion approfondie sur les liens qui se nouent entre doctrines et institutions. Ces relations seront plus particulièrement mises en évidence dans l'examen du principe majoritaire, des instruments de modération du pouvoir, des modes de sélection des gouvernants et des caractéristiques des gouvernements représentatifs. Dans ces considérations, un accent particulier sera donné aux agencements institutionnels suisses.

Histoire du droit approfondie

Prof. en charge du cours	Prof. Denis Tappy
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	L' Histoire du droit approfondie retrace de manière approfondie et sur la base d'extraits de sources juridiques allant de la fin de l'antiquité à l'époque contemporaine, l'évolution en Europe continentale d'un domaine particulier du droit, différent d'une année à l'autre.

Intégration européenne : histoire et enjeux actuels

Prof. en charge du cours	M. Gilles Grin, chargé de cours
Crédits ECTS	3 (Automne uniquement) / (6 - Automne et printemps - possible)
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Ce cours d'introduction, d'un an pour les étudiants en science politique et d'un semestre ou d'un an pour les étudiants en droit, vise à développer les connaissances générales et à éveiller l'intérêt des étudiants pour les questions liées à l' intégration européenne . Construit à partir de présentations de l'enseignant, d'une visite des archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et d'exposés de conférenciers invités, le cours s'appuie sur une perspective pluridisciplinaire. Les thèmes suivants sont en particulier abordés : méthodes d'intégration, ordre juridique et institutions, l'idée d'Europe, histoire de l'intégration européenne, le marché intérieur et ses politiques d'accompagnement, l'union économique et monétaire, les défis migratoires, les questions de politique étrangère et de défense, les relations Suisse-Europe.

International Arbitration (cours dispensé en anglais)

Prof. en charge du cours	Prof. Eva Lein
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps, une année sur deux. Ce cours sera dispensé au Printemps 2020, puis au Printemps 2022
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	In business practice, arbitration is becoming increasingly important as an alternative means of dispute resolution. Switzerland has played a pioneering role in arbitration, but there are other popular arbitration centres such as London, Paris or Stockholm. This course takes a comparative and practice-oriented approach. With a main focus on international commercial arbitration, it aims to set out the legal frameworks for arbitration, explain its advantages and risks in practice and to stimulate the interest in dispute resolution mechanisms among the future generations of lawyers. The course covers all stages of arbitration, from negotiations and drafting of arbitration clauses to the enforcement of arbitral awards as well as the interface between arbitration, international litigation and private international law.

International Human Rights Law (cours dispensé en anglais)

Prof. en charge du cours	Prof. Evelyne Schmid
Crédits ECTS	6
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	4
Examen	Evaluation/Ecrit
Description	This course aims to introduce students to international human rights law . We will study the sources and the material content of human rights, the limits which can be opposed to them and the nature and the typology of the obligations they generate; the historical and philosophical underpinnings of the protection of human rights and the relationships with other branches of public international law and national law; international and regional monitoring and enforcement mechanisms (with an emphasis on the United Nations and the Council of Europe) and the dynamic evolution of international human rights law and its contestations. This course is taught in English.

La famille internationale

Prof. en charge du cours	Prof. Andrea Bonomi, Prof. Eva Lein Ce cours sera dispensé en Automne 2018, puis en Automne 2020
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	A l'heure de la mobilité transfrontière des familles et des couples binationaux, le droit international de la famille prend de plus en plus d'importance. Les juristes suisses doivent savoir déterminer le droit applicable et les tribunaux compétents en cas de litige et connaître les différences majeures entre les droits nationaux dans la matière. Outre le droit substantiel des systèmes juridiques les plus importants, ce cours aborde les règles de droit international privé suisse, les règlements de l'UE et les accords internationaux. Des connaissances de base en droit de famille et en droit international privé sont importantes pour profiter de ce cours.

Loi fédérale sur l'égalité

Prof. en charge du cours	Mme Christine Sattiva-Spring, chargée de cours
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours sur la Loi fédérale sur l'Egalité entre femmes et hommes se réfère, comme la législation, avant tout à la promotion de l'égalité entre les sexes dans le domaine du travail. Dans cette mesure, il complète le cours de droit du travail master. Dans le cadre du cours seront abordés les différents problèmes de discrimination, tant dans les rapports de droit privé que dans les rapports de droit public, au travers de problèmes concrets, notamment l'examen de la jurisprudence. Seront étudiés les moyens de droit matériel et procéduraux permettant d'obtenir réparation. La perspective sera élargie avec l'étude de quelques cas concrets en lien avec les sources internationales en matière d'égalité.

Médecine légale

Prof. en charge du cours	Dr.Silke Grabherr (+ 3 intervenants)
Crédits ECTS	3
Semestre	Automne
Examen	Oral
Description	La Médecine légale comprend la pathologie médico-légale, le droit médical, la toxicologie forensique, l'hémogénétiq ue forensique, les expertises concernant l'ivresse au volant, etc.

Médiation civile et commerciale

Prof. en charge du cours	Mme Cinthia Lévy, chargée de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	La médiation est un processus volontaire de gestion et de résolution des conflits. La médiation s'impose progressivement comme une alternative aux tribunaux et à l'arbitrage. Après avoir distingué la médiation de l'arbitrage, de la procédure judiciaire, de la négociation et de la conciliation, le cours sera consacré à l'étude de la médiation en matière civile et commerciale . Nous examinerons successivement les étapes de la médiation, le rôle du médiateur, des parties et des avocats conseils en médiation. Certaines techniques et outils du médiateur seront également étudiés. Nous travaillerons sur des cas pratiques, des séquences de films, des jeux de rôle et des exercices afin de rendre la matière plus concrète et le cours dynamique et interactif.

Microeconomics & Game Theory (cours dispensé en anglais)

Prof. en charge du cours	Prof. Christian Thoeni
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	This course provides an introduction to microeconomics, game theory, and industrial organization. Economics is a social science, offering a coherent theory with the aim to explain human behavior. Students learn to 'think like an economist' and to apply the theory to real world problems. The course contains both a graphical and intuitive approach and introduces the students to the basic analytical tools necessary to solve microeconomics optimization problems.

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale

Prof. en charge du cours	Mme Camille Perrier
Crédits ECTS	3
Semestre	Printemps (ne sera pas dispensé au printemps 2019)
Heures/ semaine	2
Examen	Oral
Description	Le cours de Modes amiables de résolution des conflits pénaux débute par une mise en perspective de la justice rétributive telle que nous la connaissons, puis se poursuit par une étude des modes alternatifs de résolution des conflits connus à l'intérieur du système judiciaire actuel (arbitrage, conciliation, négociation, plea bargain, etc.), avant de passer à l'étude des fondements d'un système de justice restaurative avec ses modes amiables de résolution des conflits particuliers que sont - entre autres - la médiation et les conférences de groupe.

Philosophie du droit II

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Papaux
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne, une année sur deux. Ce cours sera dispensé en Automne 2019, puis en Automne 2021.
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Pour une théorie de la pratique du droit. La loi ne constitue que le point de départ du droit prudentiel ou droit en tant qu'appliqué, soit le droit tel que le parfait la jurisprudence. Après avoir distingué le juste du vrai et étudié le point de vue bien singulier que le droit porte sur le réel, sachant qu'un code ne « parle » pas, on explicitera les voies par lesquelles la loi se saisit des situations concrètes et celles-ci rétroagissent sur celle-là : médiation de l'interprète et du contexte (herméneutique), médiation de l'équité, jusqu'à l'acceptabilité du juste. Cet esprit dynamique du droit s'exprime dans les très actuels principes généraux et exemplairement dans le principe de précaution, lequel renouvelle la théorie du droit, esquissant même une éthique internationale.

Planification matrimoniale et successorale

Prof. en charge du cours	Mme Valérie Haas, CC / M. Denis Reymond, CC / M. Bastien Verrey, CC
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Planification matrimoniale et successorale offre aux étudiants la possibilité d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques en matière de régimes matrimoniaux et de dispositions à cause de mort. Le cours comporte 7 grandes parties de 8 heures chacune. Les deux premières seront consacrées plus particulièrement aux problèmes de régimes matrimoniaux et les cinq suivantes, aux problèmes successoraux ainsi qu'à la manière de coordonner ces deux domaines du droit aussi bien en cas de divorce que pour les couples unis

Planification patrimoniale internationale

Prof. en charge du cours Prof. Andrea Bonomi / Prof. Eva Lein

Crédits ECTS 6

Semestre Automne

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description A l'époque de la globalisation et de la libre circulation des personnes, la **planification du patrimoine** comporte très souvent des aspects internationaux. Cela oblige les praticiens suisses à se confronter avec les règles qui sont en vigueur à l'étranger et qui sont souvent bien différentes de celles du droit interne. Ce cours vise à fournir quelques outils pour maîtriser ce facteur de complexité, en mettant l'accent sur les principales disparités qui existent entre les systèmes nationaux de droit civil et de droit international privé en matière de successions. Des connaissances de base de droit des successions et de droit international privé sont importantes pour tirer profit de ce cours.

Prévoyance professionnelle

Prof. en charge du cours Mme Sylvie Pétremand, CC

Crédits ECTS 3

Semestre Automne

Heures/ semaine 2

Examen Oral

Description La **Prévoyance professionnelle** est présentée de manière détaillée, en approfondissant les thèmes liés aux prestations, aux principes généraux et aux bilans des institutions de prévoyance. Le cours est organisé sur la base d'un plan écrit didactique complet, enrichi par des explications complémentaires et des exemples pratiques durant le cours. Dans une perspective interdisciplinaire, un cours de deux heures est donné par un orateur invité, actuaire et expert agréé, sur le bilan de l'institution de prévoyance. L'enseignement se termine par une session de deux heures consacrée à la solution en groupes de cas pratiques, permettant une révision des aspects essentiels abordés durant le semestre en préparation à l'examen oral.

Principes généraux de droit privé

Prof. en charge du cours Prof. Denis Piotet / Prof. Edgar Philippin

Crédits ECTS 6

Semestre Printemps

Heures/ semaine 4

Examen Oral

Description Les **Principes généraux de droit privé** restituent sur la base de cas pratiques les mécanismes et les institutions théoriques du droit privé suisse. Cet enseignement, qui suppose une maîtrise préalable du droit suisse positif, tend à discerner les liens entre les différentes branches du droit privé et la cohérence, réelle ou souhaitée, de l'ensemble. Il sera aussi l'occasion d'une étude du Titre préliminaire du CC, en particulier des art. 1 à 4 CC, pris pour eux-mêmes en tant que règles valables pour l'ensemble du droit privé, puis dans leurs rapports les uns avec les autres.

Procédure civile

Prof. en charge du cours	Prof. Jacques Haldy / M. Yero Diagne, chargé de cours
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Procédure civile a pour objet la présentation et l'analyse de la procédure civile fédérale. Après l'examen du champ d'application de cette procédure et la délimitation avec l'organisation judiciaire, les questions relatives à l'ouverture et à l'avancement d'un procès civil sont étudiées : compétence, recevabilité, maximes procédurales, parties, conciliation, échange des écritures, preuves, jugement, recours et exécution. Les procédures spéciales (en particulier les mesures provisionnelles et le divorce) sont également analysées.

Procédure et juridiction administratives

Prof. en charge du cours	Prof. Benoît Bovay
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	Le cours de Procédure et juridiction administratives concerne l'entier de la procédure administrative, à commencer par les principes de base, la procédure non contentieuse, suivie de celle de recours devant les autorités administratives et de justice administrative. Sont abordés non seulement la procédure vaudoise, mais aussi celle fédérale (loi fédérale sur la procédure administrative) et le recours en matière de droit public au Tribunal fédéral. Le cours est présenté sous forme théorique, illustrée par les références utiles aux lois et à la jurisprudence vaste et variée, et pratique (exercices de procédures, séminaires sur différents domaines spécifiques). Il permet aux étudiants d'avoir une vision complète de la procédure administrative, qui est indispensable pour tout juriste, car elle est pratiquée très largement par de nombreux juristes, qu'ils soient ou non avocats (administration, collectivités publiques, tribunaux, entreprises, etc.).

Procédure pénale & Entraide judiciaire internationale en matière pénale

Prof. en charge du cours	Prof. Alain Macaluso
Crédits ECTS	9 (6 PP+ 3 EJIMP)
Semestre	Automne
Heures/ semaine	6 (4 PP + 2 EJIMP)
Examen	Ecrit (En cas de présentation des deux épreuves lors de la même session, l'examen sera commun. Les épreuves peuvent être présentées séparément uniquement sur deux sessions différentes).
Description	<p>Les cours de "procédure pénale" et "entraide judiciaire internationale en matière pénale" sont divisés en deux parties distinctes.</p> <p>La première partie du cours est consacrée à l'étude de la procédure pénale fédérale unifiée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011. A cet effet, le déroulement général du procès pénal, allant de la découverte d'une infraction au jugement définitif, est étudié de manière approfondie. Pour ce faire, les thèmes suivants sont abordés : principes fondamentaux de la procédure pénale, organisation judiciaire et règles de compétence, les différents organes de justice et sujets (parties) du procès pénal, les moyens de preuve ainsi que les procédures spéciales afférentes au procès pénal et les voies de recours.</p> <p>La deuxième partie, consacrée à l'entraide judiciaire internationale en matière pénale, consiste en l'étude de la coopération judiciaire suisse avec l'étranger (au niveau européen notamment). Elle présente dans les grandes lignes les sources et les principes communs de l'entraide, les règles de compétence et l'organisation judiciaire, les différentes formes de l'entraide, les voies de recours ainsi que des éléments choisis tels que la remise internationale d'objets de valeurs, la restitution des avoirs détenus en Suisse de manière illicite (LRAI) et la procédure d'extradition.</p> <p>La méthode d'enseignement allie théorie, cas pratique et étude de jurisprudence.</p>

Propriété intellectuelle

Prof. en charge du cours	Prof. Ivan Cherpillod
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Oral
Description	<p>Le cours commence par une brève introduction consacrée notamment à la notion de propriété intellectuelle, aux principes applicables à tous les droits de propriété intellectuelle, et au rapport entre propriété intellectuelle et concurrence déloyale. Ensuite, le cours aborde, toujours avec de nombreux exemples destinés à faciliter la compréhension de la matière :</p> <ul style="list-style-type: none">- le droit des marques (marques protégeables, conflit entre marques, droits exclusifs du titulaire, exceptions, actions civiles etc.) en examinant aussi la protection des autres signes distinctifs : signes non enregistrés, raisons de commerce, indications de provenance, en particulier)- le droit des brevets d'invention (en mettant l'accent sur les conditions de la brevetabilité et l'étendue de la protection, mais en traitant aussi des contrats de licence sous l'angle de leur rédaction)- le droit du design (conditions et étendue de la protection)- le droit d'auteur (notion d'œuvre protégée, droits exclusifs et autres prérogatives destinées à la protection de l'auteur, exceptions à la protection, gestion collective par les sociétés d'auteurs, protection légale des artistes et des producteurs ainsi que des diffuseurs, et quelques questions liées à Internet). <p>Le cours délaisse les aspects procéduraux liés aux formalités de dépôt pour se concentrer sur le droit matériel.</p>

Protection des données

Prof. en charge du cours	Prof. Sylvain Métille
Crédits ECTS	6
Semestre	Automne
Heures/ semaine	4
Examen	Ecrit
Description	<p>Le cours de Protection des données s'intéresse au traitement de données personnelles par des personnes privées. Les règles applicables à l'administration seront brièvement abordées (y compris les principes de transparence et d'archivage). Après une première partie importante consacrée à l'examen de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), on s'intéressera au Règlement général de protection des données de l'UE (RGPD) et au projet de révision de la LPD. Parallèlement, des thématiques spécifiques seront présentées (vidéosurveillance, cloud computing, surveillance du travailleur, etc.)</p>